



**HUMANIA**  
ASSURANCE INC.

ÉTATS FINANCIERS **2013**





## **Humania Assurance Inc.**

### **ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2013**

Rapport de l'auditeur indépendant	3
États financiers consolidés	
État du résultat consolidé	5
État du résultat global consolidé	6
État des variations des capitaux propres consolidé	7
État de la situation financière consolidé	8
État des flux de trésorerie consolidé	10
Notes aux états financiers consolidés	11-63



## **Rapport de l'auditeur indépendant**

**Raymond Chabot Grant Thornton**  
S.E.N.C.R.L.  
Bureau 200  
140, Grande Allée Est  
Québec (Québec) G1R 5P7

Téléphone : 418 647-3151  
Télécopieur : 418 647-5939  
www.rcgt.com

À l'actionnaire d'Humania Assurance Inc.

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints d'Humania Assurance Inc. (anciennement La Survivance, compagnie d'assurance) qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2013 et les états consolidés du résultat, du résultat global, des variations des capitaux propres et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### **Responsabilité de la direction pour les états financiers**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### **Responsabilité de l'auditeur**

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### **Opinion**

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière d'Humania Assurance Inc. au 31 décembre 2013 et de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux IFRS.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C.R. L.<sup>1</sup>*

Québec,

Le 25 février 2014

---

<sup>1</sup> CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A125181

**HUMANIA ASSURANCE INC.****État du résultat consolidé****de l'exercice terminé le 31 décembre 2013 (en milliers de dollars canadiens)**

	<b>2013</b>	2012
	\$	\$
<b>PRODUITS</b>		
<b>Primes</b>		
Primes brutes	<b>108 063</b>	96 533
Primes cédées en réassurance	<b>(23 563)</b>	(19 790)
Primes nettes	<b>84 500</b>	76 743
<b>Placement</b>		
Revenus de placement (note 4)	<b>10 849</b>	11 348
Variation de la juste valeur des actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net (note 4)	<b>(20 222)</b>	3 380
Revenus de placement nets	<b>(9 373)</b>	14 728
	<b>75 127</b>	91 471
<b>CHARGES</b>		
Prestations brutes	<b>53 914</b>	46 925
Prestations cédées en réassurance	<b>(8 465)</b>	(6 901)
Variation des provisions techniques	<b>(18 006)</b>	17 377
Variation des actifs au titre des cessions en réassurance	<b>(961)</b>	(12 074)
Commissions brutes	<b>20 113</b>	19 654
Commissions cédées en réassurance	<b>(6 739)</b>	(6 395)
Taxes sur primes brutes	<b>2 113</b>	1 882
Taxes sur primes cédées en réassurance	<b>(446)</b>	(372)
Ristournes et participations (note 5)	<b>2 141</b>	2 637
Frais généraux	<b>26 158</b>	23 783
	<b>69 822</b>	86 516
<b>RÉSULTAT AVANT IMPÔTS</b>	<b>5 305</b>	4 955
Impôts (note 22)	<b>1 344</b>	1 559
<b>RÉSULTAT NET</b>	<b>3 961</b>	3 396
Attribuable à l'actionnaire	<b>3 984</b>	3 404
Attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle	<b>(23)</b>	(8)
	<b>3 961</b>	3 396

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés.

**HUMANIA ASSURANCE INC.**  
**État du résultat global consolidé**  
**de l'exercice terminé le 31 décembre 2013 (en milliers de dollars canadiens)**

	<b>2013</b>	2012
	\$	\$
<b>RÉSULTAT NET</b>	<b>3 961</b>	3 396
<b>Autres éléments du résultat global</b>		
<b>Éléments susceptibles d'être reclassés dans le résultat net</b>		
Gains et pertes non réalisés sur les actifs financiers disponibles à la vente [nets d'impôts de 721 \$ (256 \$ en 2012)]	<b>1 961</b>	690
Gains et pertes non réalisés sur les couvertures de flux de trésorerie [nets d'impôts de 37 \$ (41 \$ en 2012)]	<b>100</b>	(108)
Reclassement au résultat net des gains et pertes réalisés sur les actifs financiers disponibles à la vente [nets d'impôts de 44 \$ (207 \$ en 2012)]	<b>(119)</b>	(563)
Reclassement au résultat net des gains et pertes réalisés sur les couvertures de flux de trésorerie [nets d'impôts de 21 \$ (4 \$ en 2012)]	<b>53</b>	(10)
	<b>1 995</b>	9
<b>Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement dans le résultat net</b>		
Réévaluations du passif net au titre des prestations définies [nettes d'impôts de 634 \$ (117 \$ en 2012)]	<b>1 721</b>	(311)
	<b>3 716</b>	(302)
<b>RÉSULTAT GLOBAL</b>	<b>7 677</b>	3 094
Attribuable à l'actionnaire	<b>7 700</b>	3 102
Attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle	<b>(23)</b>	(8)
	<b>7 677</b>	3 094

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés.



**HUMANIA ASSURANCE INC.**
**État des variations des capitaux propres consolidé**
**de l'exercice terminé le 31 décembre 2013 (en milliers de dollars canadiens)**

	Avoir des assurés	Capital actions	Surplus d'apport	Bénéfices non répartis	Participation ne donnant pas le contrôle	Cumul des autres éléments du résultat global	Total des capitaux propres
2013	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Solde au début</b>	-	35 000	12 257	2 162	7	(5 666)	43 760
Résultat net	-	-	-	3 984	(23)	-	3 961
Variation de la participation ne donnant pas le contrôle	-	-	-	-	3	-	3
Autres éléments du résultat global	-	-	-	-	-	3 716	3 716
<b>Solde à la fin</b>	-	35 000	12 257	6 146	(13)	(1 950)	51 440

	Avoir des assurés	Capital actions	Surplus d'apport	Bénéfices non répartis	Participation ne donnant pas le contrôle	Cumul des autres éléments du résultat global	Total des capitaux propres
2012	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Solde au début</b>	46 015	-	-	-	-	(115)	45 900
Ajustement lié à la modification de la norme IAS 19 (note 3)	-	-	-	-	-	(5 249)	(5 249)
<b>Solde d'ouverture ajusté</b>	46 015	-	-	-	-	(5 364)	40 651
Résultat net	1 242	-	-	-	(6)	-	1 236
Variation de la participation ne donnant pas le contrôle	-	-	-	-	15	-	15
<b>Solde avant la transformation</b>	47 257	-	-	-	9	(5 364)	41 902
Transformation de la Société	(47 257)	35 000	12 257	-	-	-	-
Résultat net	-	-	-	2 162	(2)	-	2 160
Autres éléments du résultat global	-	-	-	-	-	(302)	(302)
<b>Solde à la fin</b>	-	35 000	12 257	2 162	7	(5 666)	43 760

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés.

**HUMANIA ASSURANCE INC.**  
**État de la situation financière consolidé**  
**au 31 décembre 2013 (en milliers de dollars canadiens)**

	<b>31 décembre 2013</b>	31 décembre 2012	1 <sup>er</sup> janvier 2012
	\$	\$	\$
<b>ACTIF</b>			
<b>Placements (note 4)</b>			
Marché monétaire	<b>3 892</b>	5 089	6 511
Obligations	<b>225 719</b>	235 482	223 451
Actions	<b>31 496</b>	9 522	9 864
Avances sur polices	<b>1 603</b>	1 601	1 548
	<b>262 710</b>	251 694	241 374
<b>Autres éléments d'actif</b>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	<b>9 394</b>	8 639	7 466
Revenus de placement à recevoir	<b>1 049</b>	918	1 993
Primes à recevoir	<b>2 058</b>	2 020	1 383
Commissions payées d'avance	<b>7 807</b>	6 656	6 523
Autres actifs (note 8)	<b>5 248</b>	5 278	4 416
Actifs au titre des cessions en réassurance (note 9)	<b>110 628</b>	87 187	75 418
Actifs d'impôts différés (note 22)	<b>64</b>	46	30
Placements dans des entreprises associées (note 10)	<b>1 138</b>	1 101	1 438
Immobilisations corporelles (note 12)	<b>6 222</b>	6 110	5 744
Immobilisations incorporelles (note 13)	<b>4 127</b>	4 111	3 730
	<b>147 735</b>	122 066	108 141
	<b>410 445</b>	373 760	349 515

**HUMANIA ASSURANCE INC.**  
**État de la situation financière consolidé**  
**au 31 décembre 2013 (en milliers de dollars canadiens)**

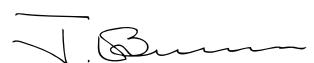
	31 décembre 2013	31 décembre 2012	1 <sup>er</sup> janvier 2012
	\$	\$	\$
<b>PASSIF</b>			
<b>Responsabilités envers les assurés</b>			
Provisions techniques (note 16)	315 065	297 139	279 762
Passifs relatifs aux contrats d'investissement	1 630	1 755	1 876
Sommes en dépôt	6 354	6 276	5 098
Prestations à payer	10 368	9 116	7 977
Provisions (note 17)	1 382	1 018	725
Participations et ristournes à payer	849	1 474	1 493
	<b>335 648</b>	<b>316 778</b>	<b>296 931</b>
<b>Autres éléments de passif</b>			
Autres passifs (note 18)	10 254	11 992	11 536
Impôts sur le revenu à payer	1 681	85	-
Passifs d'impôts différés (note 22)	1 594	1 145	397
Débeture (note 20)	9 828	-	-
	<b>23 357</b>	<b>13 222</b>	<b>11 933</b>
	<b>359 005</b>	<b>330 000</b>	<b>308 864</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
Avoir des assurés	-	-	46 015
Capital-actions (note 23)	35 000	35 000	-
Surplus d'apport	12 257	12 257	-
Bénéfices non répartis	6 146	2 162	-
Participation ne donnant pas le contrôle	(13)	7	-
Cumul des autres éléments du résultat global	(1 950)	(5 666)	(5 364)
	<b>51 440</b>	<b>43 760</b>	<b>40 651</b>
	<b>410 445</b>	<b>373 760</b>	<b>349 515</b>

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés.

**Au nom du conseil d'administration**



Administrateur



Administrateur

**HUMANIA ASSURANCE INC.****État des flux de trésorerie consolidé****de l'exercice terminé le 31 décembre 2013 (en milliers de dollars canadiens)**

	2013	2012
	\$	\$
<b>Activités d'exploitation</b>		
Résultat net	3 961	3 396
Éléments sans incidence sur la trésorerie et équivalents de trésorerie		
Variation des provisions techniques	(18 006)	17 377
Variation des actifs au titre des cessions en réassurance	(961)	(12 074)
Amortissement et perte à la cession d'immobilisations corporelles	695	686
Amortissement des immobilisations incorporelles	403	340
Amortissement des primes et escomptes sur obligations	(4 001)	(3 988)
Gains et pertes non réalisés sur les actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	20 222	(3 380)
Gains et pertes réalisés sur les actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net et disponibles à la vente	561	(878)
Radiation du goodwill	-	76
Quote-part de la variation des placements dans les entreprises associées	(23)	(89)
Variation des avantages du personnel	(1 135)	(287)
Amortissement des coûts de transaction	11	-
Impôts différés	(938)	845
	789	2 024
Variation des éléments du fonds de roulement	1 986	2 611
	2 775	4 635
<b>Activités de financement</b>		
Produit d'émission de la débenture	10 000	-
Coûts de transaction	-	(183)
	10 000	(183)
<b>Activités d'investissement</b>		
Cession nette de marché monétaire	1 197	1 422
Cession (acquisition) nette d'obligations	6 842	(4 504)
Cession (acquisition) nette d'actions	(18 817)	1 241
Augmentation nette d'avances sur polices	(2)	(53)
Acquisition d'un placement dans une filiale	-	(93)
Prêts et avances aux entreprises associées	(59)	91
Dividendes reçus des entreprises associées	45	58
Produit de disposition des immobilisations corporelles	4	-
Acquisition d'immobilisations corporelles	(811)	(720)
Acquisition d'immobilisations incorporelles	(419)	(721)
	(12 020)	(3 279)
Augmentation de la trésorerie et équivalents de trésorerie	755	1 173
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	8 639	7 466
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin</b>	<b>9 394</b>	<b>8 639</b>

Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie (note 25)

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés.

## **HUMANIA ASSURANCE INC.**

### **Notes aux états financiers consolidés**

**de l'exercice terminé le 31 décembre 2013 (en milliers de dollars canadiens)**

---

#### **1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX**

Humania Assurance Inc. (ci-après « Humania Assurance » ou la « Société ») oeuvre dans le domaine des assurances de personnes au Canada, principalement au Québec. La Société est régie par la Loi sur les assurances.

Le 1<sup>er</sup> mai 2013, la Société a modifié son nom de « La Survivance, compagnie d'assurance » à « Humania Assurance Inc. ».

Humania Assurance est constituée en vertu des lois du Québec et son siège social est situé au 1555, rue Girouard Ouest, Case postale 10000, Saint-Hyacinthe, Québec, Canada, J2S 7C8.

Les états financiers consolidés d'Humania Assurance, société mère du groupe, ont été approuvés par le conseil d'administration le 25 février 2014.

Humania Assurance est une filiale en propriété exclusive de La Survivance, mutuelle de gestion, société mère ultime.

#### **2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**

##### **a) Déclaration de conformité**

Les états financiers consolidés ont été dressés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »). Ces normes sont conformes aux exigences de l'Autorité des marchés financiers.

##### **b) Estimations importantes**

La préparation des états financiers consolidés exige que la direction exerce son jugement, effectue des estimations et pose des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables, sur les montants inscrits à l'actif et au passif, sur l'information à fournir relativement aux actifs et aux passifs éventuels et sur les montants inscrits aux produits et aux charges. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Les procédés d'estimation les plus importants portent sur l'établissement des provisions techniques, des actifs au titre des cessions en réassurance, des passifs relatifs aux contrats d'investissement, sur la détermination de la juste valeur des instruments financiers, sur le calcul des prestations et autres charges liées aux avantages du personnel et sur la provision pour dépréciation d'actifs.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes font périodiquement l'objet d'une révision. Les révisions aux estimations comptables sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle les révisions sont effectuées et dans les périodes ultérieures touchées par ces révisions. Bien que ces estimations puissent varier, la direction estime que les montants comptabilisés sont appropriés.

## **2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)**

Les principales méthodes comptables utilisées pour la préparation des états financiers consolidés sont les suivantes :

### **c) Principe de consolidation**

Humania Assurance consolide les états financiers de toutes ses filiales, soit les entités qu'elle contrôle. Dans ce contexte, le contrôle est lié au pouvoir que la Société possède de diriger les activités de l'entité détenue, à sa capacité de tirer des avantages variables de son investissement dans l'entité détenue et au lien direct qui existe entre le pouvoir de diriger les activités et de recevoir des avantages. Les états financiers des filiales sont inclus dans le résultat consolidé à compter de la date à laquelle le contrôle est établi et sont exclus à compter de la date à laquelle le contrôle cesse.

Les transactions et les soldes inter-sociétés ont été éliminés.

Les états financiers consolidés comprennent les comptes d'Humania Assurance et ceux de ses filiales : La Survivance-Voyage, compagnie d'assurance, société œuvrant dans le domaine de l'assurance voyage, Les Services Financiers Surtech Inc., cabinet de services financiers et 9098-0061 Québec Inc., société fournissant des services informatiques à la Société.

### **d) Présentation à l'état de la situation financière**

La Société a choisi de présenter les actifs et passifs à l'état de la situation financière selon le critère de liquidité par catégorie afin de mieux refléter ses opérations. L'actif distingue les placements des autres éléments d'actif. Quant au passif, il est composé de deux catégories : les responsabilités envers les assurés et les autres éléments de passif.

Compte tenu de la nature des opérations, la distinction entre les éléments courants et non courants n'a pas été retenue.

De façon générale, les placements sont détenus dans une perspective à long terme, bien que les titres individuels soient transigés sur une base régulière.

Les revenus de placement à recevoir, les primes à recevoir, les commissions payées d'avance, les sommes à recevoir des réassureurs, les sommes à recevoir des représentants, les frais payés d'avance, les impôts sur le revenu à recevoir et les instruments financiers dérivés sont généralement recouverts dans les douze mois suivant la date de fin d'exercice.

Les provisions techniques, les passifs relatifs aux contrats d'investissement et la débenture reflètent les obligations à long terme de la Société.

Les prestations à payer, les provisions, les participations et ristournes à payer, les créiteurs et charges à payer, les instruments financiers dérivés et les impôts sur le revenu à payer sont habituellement réglés moins de douze mois après la date de fin d'exercice.

## **2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)**

### **e) Regroupement d'entreprises**

Les acquisitions d'entreprises sont comptabilisées selon la méthode de l'acquisition. La contrepartie transférée à l'occasion d'un regroupement d'entreprises est évaluée à la juste valeur à la date d'acquisition des actifs transférés et des passifs repris. Les frais connexes à l'acquisition sont comptabilisés à l'état du résultat à mesure qu'ils sont engagés.

### **f) Placements**

La Société a choisi de classer et de désigner les placements appariant les provisions techniques dans la catégorie à la juste valeur par le biais du résultat net en vue de réduire une disparité de traitement en matière de comptabilisation, qui surviendrait autrement puisque les variations annuelles des provisions techniques et des actifs au titre des cessions en réassurance sont comptabilisées dans le résultat net.

#### ***Marché monétaire***

Les placements sous forme de marché monétaire sont des actifs financiers, soit à la juste valeur par le biais du résultat net, soit disponibles à la vente. Les achats et les ventes de marché monétaire sont comptabilisés ou décomptabilisés à la date de transaction, c'est-à-dire la date à laquelle la Société s'engage à acheter ou à vendre le titre.

Les placements sous forme de marché monétaire soutenant le passif de la Société sont classés à la juste valeur par le biais du résultat net et ceux ne le soutenant pas, comme disponibles à la vente.

#### ***À la juste valeur par le biais du résultat net***

Les placements sous forme de marché monétaire à la juste valeur par le biais du résultat net sont constatés à l'état de la situation financière à leur juste valeur et les variations de la juste valeur sont comptabilisées immédiatement à l'état du résultat. Les intérêts sont comptabilisés dans les revenus de placement. Les coûts de transaction liés à l'achat de marché monétaire à la juste valeur par le biais du résultat net sont imputés au résultat et déduits des revenus de placement.

#### ***Disponible à la vente***

Les placements sous forme de marché monétaire disponibles à la vente sont constatés à l'état de la situation financière à leur juste valeur et les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans les gains et les pertes non réalisés des autres éléments du résultat global avec les éléments susceptibles d'être reclassés dans le résultat net. Les intérêts sont comptabilisés dans les revenus de placement. Les coûts de transaction sont ajoutés à la valeur du marché monétaire disponible à la vente au moment de l'acquisition.

## **2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)**

### **f) Placements (suite)**

#### ***Obligations***

Les obligations sont des actifs financiers, soit désignés à la juste valeur par le biais du résultat net, soit disponibles à la vente. La juste valeur des obligations est déterminée d'après le cours acheteur du marché. Les achats et les ventes d'obligations sont comptabilisés ou décomptabilisés à la date de la transaction, c'est-à-dire la date à laquelle la Société s'engage à acheter ou à vendre l'obligation.

Les obligations soutenant le passif de la Société sont classées et désignées à la juste valeur par le biais du résultat net et celles ne le soutenant pas, comme disponibles à la vente.

#### ***Désignées à la juste valeur par le biais du résultat net***

Les obligations désignées à la juste valeur par le biais du résultat net sont constatées à l'état de la situation financière à leur juste valeur et les variations de la juste valeur sont comptabilisées immédiatement à l'état du résultat. Les produits tirés des obligations désignées à la juste valeur par le biais du résultat net sont inscrits dans les revenus de placement. Les coûts de transaction liés à l'achat des obligations désignées à la juste valeur par le biais du résultat net sont imputés au résultat et déduits des revenus de placement.

#### ***Disponibles à la vente***

Les obligations disponibles à la vente sont constatées à l'état de la situation financière à leur juste valeur et les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans les gains et les pertes non réalisés des autres éléments du résultat global avec les éléments susceptibles d'être reclassés dans le résultat net. Les gains et les pertes réalisés à la vente d'obligations disponibles à la vente, qui sont inscrits dans le cumul des autres éléments du résultat global, sont reclassés et constatés dans les revenus de placement à l'état du résultat. Les intérêts et l'amortissement des primes et escomptes sont comptabilisés dans les revenus de placement. Les coûts de transaction sont ajoutés à la valeur des obligations disponibles à la vente au moment de l'acquisition.

#### ***Actions***

Les actions sont des actifs financiers, soit désignés à la juste valeur par le biais du résultat net, soit disponibles à la vente. La juste valeur des actions est déterminée d'après le cours acheteur du marché. Les achats et les ventes d'actions sont comptabilisés et décomptabilisés à la date de la transaction, c'est-à-dire la date à laquelle la Société s'engage à acheter ou à vendre l'action.

Les actions soutenant le passif de la Société sont désignées à la juste valeur par le biais du résultat net et celles ne le soutenant pas, comme disponibles à la vente.



## **2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)**

### **f) Placements (suite)**

*Désignées à la juste valeur par le biais du résultat net*

Les actions désignées à la juste valeur par le biais du résultat net sont constatées à l'état de la situation financière à leur juste valeur et les variations de la juste valeur sont comptabilisées immédiatement à l'état du résultat. Les dividendes sont comptabilisés dans les revenus de placement. Les coûts de transaction liés à l'achat d'actions désignées à la juste valeur par le biais du résultat net sont imputés au résultat et déduits des revenus de placement.

*Disponibles à la vente*

Les actions disponibles à la vente sont constatées à l'état de la situation financière à leur juste valeur et les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans les gains et les pertes non réalisés des autres éléments du résultat global avec les éléments susceptibles d'être reclassés dans le résultat net. Les gains et les pertes réalisés à la vente d'actions disponibles à la vente, qui sont inscrits dans le cumul des autres éléments du résultat global, sont reclassés et constatés dans les revenus de placement à l'état du résultat. Les dividendes sont comptabilisés dans les revenus de placement. Les coûts de transaction sont ajoutés à la valeur des actions disponibles à la vente au moment de l'acquisition.

#### ***Avances sur polices***

Les avances sur polices sont présentées au coût et sont entièrement garanties par la valeur de rachat des polices d'assurance.

### **g) Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La trésorerie et équivalents de trésorerie se compose de l'encaisse classée à la juste valeur par le biais du résultat net et évaluée à la juste valeur.

Les placements sont détenus à long terme afin de couvrir les responsabilités de la Société envers les assurés et à ce titre, ne constituent pas de la trésorerie et équivalents de trésorerie.

## **2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)**

### **h) Instruments financiers dérivés**

La Société utilise des instruments financiers dérivés sous forme de contrats de change dans le but de gérer le risque de taux de change lié au paiement des prestations de l'assurance voyage.

Les contrats de change sont désignés comme couvertures de flux de trésorerie. La tranche efficace des variations de la juste valeur de l'instrument de couverture est comptabilisée de la même façon que l'élément couvert, soit au poste « Prestations brutes », soit dans les « Autres éléments du résultat global » avec les éléments susceptibles d'être reclassés dans le résultat net, alors que la tranche inefficace est comptabilisée immédiatement au poste « Prestations brutes ». Les gains et pertes cumulés dans les « Autres éléments du résultat global » sont comptabilisés au cours de la période où les éléments couverts ont une incidence sur le résultat net.

Les instruments financiers dérivés ayant une juste valeur positive sont présentés à l'état de la situation financière avec les « Autres actifs » et ceux ayant une valeur négative sont présentés avec les « Autres passifs ».

### **i) Conversion de devises**

Les états financiers consolidés de la Société sont préparés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation de la Société.

Les éléments monétaires à l'état de la situation financière sont convertis au taux de change en vigueur à la fin de l'exercice et les charges, au taux de change moyen de la période.

### **j) Actifs au titre des cessions en réassurance**

Dans le cours normal de ses activités, la Société utilise la réassurance afin de limiter le risque à l'égard de ses assurés. Les actifs au titre des cessions en réassurance représentent les droits contractuels nets de la Société en vertu des traités de réassurance liés aux contrats d'assurance cédés.

Les actifs au titre des cessions en réassurance sont calculés de façon similaire aux provisions techniques relatives aux contrats d'assurance sous-jacents, conformément aux dispositions contractuelles des ententes de réassurance.

## HUMANIA ASSURANCE INC.

### Notes aux états financiers consolidés

de l'exercice terminé le 31 décembre 2013 (en milliers de dollars canadiens)

---

## 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

### k) Placements dans des entreprises associées

Les placements dans des entreprises associées, sur lesquels la Société exerce une influence notable, sont comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence. Une influence notable survient généralement lorsqu'un investisseur détient une participation de plus de 20 % sans contrôler l'entité.

### l) Autres actifs financiers

Les actifs financiers autres que les placements et les placements dans des entreprises associées sont évalués à leur juste valeur lorsqu'ils sont classés à la juste valeur par le biais du résultat net et ils sont évalués au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif lorsqu'ils sont classés comme prêts et créances.

### m) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles, incluant l'immeuble du siège social de la Société, sont comptabilisées selon le modèle du coût. Le coût de l'immeuble du siège social a été réparti en cinq composantes principales, dont le terrain, qui n'est pas amorti.

La méthode d'amortissement et la durée estimative de leur utilisation sont les suivantes :

	Méthodes	Taux/Durées
Immeuble du siège social		
Fondation et structure	linéaire	40 ans
Enveloppe et fenestration	linéaire	20 ans
Équipement	linéaire	10-20 ans
Aménagement	linéaire	8-12 ans
Immeuble d'une filiale	linéaire	20 ans
Mobilier et équipement	dégressif	20 %-30 %
Équipement informatique	linéaire	5 ans

### n) Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées au coût et amorties sur la durée estimative de leur utilisation comme suit :

	Méthodes	Taux/Durées
Logiciels d'exploitation acquis	dégressif	30 %
Logiciels d'exploitation développés à l'interne	linéaire	15 ans
Logiciels d'application	linéaire	2-5 ans

## **2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)**

### **o) Dépréciation d'actifs non financiers**

La Société détermine à la fin de chaque exercice s'il existe une indication qu'un actif ait pu se déprécier. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable de l'actif. La valeur recouvrable représente la plus élevée de la juste valeur diminuée des coûts de vente ou de la valeur d'utilité qui correspond à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs recouvrables.

### **p) Avantages du personnel**

La Société offre un régime de retraite à prestations définies à ses employés, des avantages complémentaires de retraite aux employés admissibles et une protection d'assurance collective à certains retraités.

Le coût des prestations de retraite accumulées par les employés est établi par calculs actuariels selon la méthode de répartition des prestations au prorata des années de service admissibles, avec projection des salaires, à partir des hypothèses les plus probables déterminées par la direction, notamment la progression des salaires et l'âge de départ à la retraite.

Le coût des services rendus et les intérêts nets sur le passif (l'actif) net au titre des prestations définies sont constatés à l'état du résultat au poste « Frais généraux ». Quant aux réévaluations du passif (de l'actif) net au titre des prestations définies, elles sont constatées à l'état du résultat global avec les éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement dans le résultat net. Les réévaluations comprennent les écarts actuariels, le rendement des actifs du régime et toute variation de l'effet du plafond de l'actif le cas échéant (à l'exclusion des montants pris en compte dans le calcul des intérêts nets sur le passif (l'actif) net au titre des prestations définies).

Le coût annuel lié à la protection d'assurance collective offerte à un groupe de retraités est déterminé par calculs actuariels à partir des hypothèses les plus probables déterminées par la direction concernant le coût prévu des soins de santé et l'espérance de vie des retraités.

Le coût des services passés découlant de modifications apportées aux avantages du personnel est comptabilisé directement au résultat net si les droits à prestations sont déjà acquis lors de la modification. Si les droits à prestations ne sont pas acquis, le coût des services passés est reporté et réparti selon la méthode de l'amortissement linéaire jusqu'à ce que les droits correspondants soient acquis.

## **2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)**

### **q) Classification des contrats**

Les contrats de la Société sont classifiés lors de leur prise d'effet, à titre de contrats d'assurance ou à titre de contrats d'investissement, selon qu'ils comportent ou non un risque d'assurance significatif.

Il existe un risque d'assurance significatif lorsque la Société accepte d'indemniser les titulaires de polices ou les bénéficiaires d'un contrat à l'égard d'événements futurs spécifiés qui ont une incidence défavorable sur ces derniers, sans que la Société ne sache s'ils surviendront, quand ils surviendront et la somme qu'elle serait alors tenue de payer.

Si le contrat comporte un risque d'assurance significatif, il est comptabilisé comme un contrat d'assurance conformément à la norme IFRS 4, « Contrats d'assurance ».

Si le contrat ne comporte pas un risque d'assurance significatif et qu'il n'a pas d'élément de participation discrétionnaire, il est comptabilisé comme un contrat d'investissement, conformément à la norme IAS 39, « Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation ».

Les contrats d'investissement sont des contrats qui comportent un risque financier, défini comme un risque de variation future possible d'éléments tels que le taux d'intérêt et le prix d'un instrument financier.

### **r) Provisions techniques**

Les provisions techniques des contrats d'assurance représentent le montant correspondant à la valeur comptable de l'actif détenu par la Société qui, en tenant compte des autres postes pertinents à l'état de la situation financière, sera suffisant sans être excessif, pour que, pendant la durée du passif, la Société puisse honorer les engagements qu'elle a pris dans le cadre de ses contrats d'assurance et payer les frais d'administration relatifs à ces contrats.

Les provisions techniques sont déterminées selon la méthode canadienne axée sur le bilan conformément aux pratiques actuarielles généralement reconnues établies par l'Institut canadien des actuaires.

L'actuaire d'évaluation désigné par la Société est responsable de déterminer le montant des passifs requis pour couvrir les obligations de la Société à l'égard des titulaires de polices.

### **s) Passifs relatifs aux contrats d'investissement**

Les passifs relatifs aux contrats d'investissement sont évalués au coût amorti.

### **t) Passifs financiers**

Les passifs financiers autres que les provisions techniques, les passifs relatifs aux contrats d'investissement et la débenture sont évalués à leur juste valeur lorsqu'ils sont classés dans la catégorie à la juste valeur par le biais du résultat net et ils sont évalués au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif dans les autres cas.

**2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)**

**u) Coûts de transaction**

Les coûts de transaction liés aux passifs financiers autres que ceux classés à la juste valeur par le biais du résultat net sont les coûts marginaux directement imputables à l'émission d'un passif financier et diminuent la valeur de l'instrument émis. Ils sont comptabilisés au résultat net selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

**v) Débenture**

La débenture est classée comme un passif financier autre que ceux classés à la juste valeur par le biais du résultat net et est initialement comptabilisée à la juste valeur diminuée des coûts de transaction. Subséquemment, la débenture est évaluée au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

**w) Constatation des produits**

Les primes des contrats d'assurance sont constatées à titre de produits lorsqu'elles sont exigibles en vertu des contrats en vigueur.

Les revenus de placement sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement et sont présentés nets des divers frais de placement.

**x) Impôts**

Les impôts sont comptabilisés selon la méthode du passif fiscal. Selon cette méthode, la charge d'impôts comprend les impôts exigibles et les impôts différés.

Les impôts exigibles sont les impôts qui devront être reçus ou versés aux administrations fiscales. Les impôts exigibles sont calculés aux taux d'imposition adoptés ou quasi adoptés à la date de fin d'exercice.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont constatés annuellement pour tous les écarts temporaires entre les valeurs comptables aux états financiers et les bases fiscales correspondantes. Ces actifs ou passifs d'impôts différés sont calculés aux taux d'imposition adoptés ou quasi adoptés pour les exercices au cours desquels il est prévu que les écarts se résorberont. Un actif d'impôt différé est constaté lorsqu'il est plus probable qu'improbable que l'avantage fiscal se réalisera dans le futur.

### **3. MODIFICATIONS DE MÉTHODES COMPTABLES**

#### **a) IAS 19 – Avantages du personnel**

La Société a adopté la version révisée d'IAS 19 (IAS 19R), « Avantages du personnel », entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2013. Conformément aux dispositions transitoires, la Société a appliqué la norme révisée de façon rétrospective. Par conséquent, les informations financières comparatives des états financiers et des notes aux états financiers 2012 ont été retraitées.

Les modifications à l'IAS 19R incluent l'élimination de la méthode du corridor pour la comptabilisation des écarts actuariels, qui sont maintenant constatés immédiatement dans les autres éléments du résultat global. De plus, les notions d'intérêt et de rendement attendu de l'actif sont remplacées par le concept du coût financier.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2012, l'application rétroactive d'IAS 19R a entraîné une augmentation du passif au titre des prestations définies de 7 180 \$, une réduction du passif d'impôts différés de 1 910 \$, une augmentation de l'actif d'impôts différés de 21 \$ et une réduction du cumul des autres éléments du résultat global de 5 249 \$.

Pour l'exercice 2012, l'application rétroactive d'IAS 19R a diminué la charge liée aux avantages du personnel de 5 \$, a augmenté le résultat net de 4 \$ et a réduit le cumul des autres éléments du résultat global de 311 \$ (net d'impôts).

#### **b) IAS 1 – Présentation des états financiers**

La norme révisée IAS 1, « Présentation des états financiers », fournit des directives sur la présentation des autres éléments du résultat global qui doivent être regroupés dans l'une ou l'autre des deux catégories suivantes : éléments susceptibles d'être reclassés ultérieurement dans le résultat net ou éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement dans le résultat net.

#### **c) IFRS 10 – États financiers consolidés**

La norme IFRS 10, « États financiers consolidés », est fondée sur une définition révisée du contrôle. Le contrôle est lié au pouvoir qu'a la Société de diriger les activités de l'entreprise détenue, de sa capacité de tirer des avantages variables de l'entreprise détenue et du lien direct existant entre le pouvoir de diriger les activités et celui de recevoir des avantages. L'adoption de cette norme n'a eu aucune incidence sur les états financiers de la Société.

#### **d) IFRS 12 – Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités**

La norme IFRS 12, « Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités », énonce de nouvelles exigences en matière d'informations à fournir en ce qui a trait aux participations que la Société détient dans d'autres entités. L'adoption de cette norme a eu pour effet d'augmenter la quantité d'informations à fournir liées aux filiales et aux entreprises associées. Toutefois, il n'y a pas eu d'incidence sur les résultats financiers de la Société.

#### **e) IFRS 13 – Évaluation de la juste valeur**

La norme IFRS 13, « Évaluation de la juste valeur », apporte des précisions supplémentaires sur le concept de juste valeur et la divulgation liée à celle-ci. La norme porte principalement sur les informations à fournir et n'a pas eu d'incidence sur les résultats financiers de la Société.

**HUMANIA ASSURANCE INC.****Notes aux états financiers consolidés****de l'exercice terminé le 31 décembre 2013 (en milliers de dollars canadiens)****4. PLACEMENTS****a) Valeur des placements**

La valeur comptable, la répartition et la classification des placements sont les suivantes :

	À la juste valeur par le biais du résultat net	Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	Disponibles à la vente	Autres	Total
<b>31 décembre 2013</b>					
	\$	\$	\$	\$	\$
Marché monétaire	1 024	-	2 868	-	3 892
Obligations	-	210 852	14 867	-	225 719
Actions	-	10 156	21 340	-	31 496
Avances sur polices	-	-	-	1 603	1 603
	<b>1 024</b>	<b>221 008</b>	<b>39 075</b>	<b>1 603</b>	<b>262 710</b>

	À la juste valeur par le biais du résultat net	Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	Disponibles à la vente	Autres	Total
<b>31 décembre 2012</b>					
	\$	\$	\$	\$	\$
Marché monétaire	1 522	-	3 567	-	5 089
Obligations	-	221 198	14 284	-	235 482
Actions	-	-	9 522	-	9 522
Avances sur polices	-	-	-	1 601	1 601
	<b>1 522</b>	<b>221 198</b>	<b>27 373</b>	<b>1 601</b>	<b>251 694</b>

	À la juste valeur par le biais du résultat net	Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	Disponibles à la vente	Autres	Total
<b>1<sup>er</sup> janvier 2012</b>					
	\$	\$	\$	\$	\$
Marché monétaire	5 513	-	998	-	6 511
Obligations	-	209 738	13 713	-	223 451
Actions	-	-	9 864	-	9 864
Avances sur polices	-	-	-	1 548	1 548
	<b>5 513</b>	<b>209 738</b>	<b>24 575</b>	<b>1 548</b>	<b>241 374</b>



**HUMANIA ASSURANCE INC.****Notes aux états financiers consolidés****de l'exercice terminé le 31 décembre 2013 (en milliers de dollars canadiens)****4. PLACEMENTS (SUITE)****b) Revenus de placement**

	<b>2013</b>	2012
	\$	\$
Marché monétaire		
À la juste valeur par le biais du résultat net – Intérêts	7	43
Disponible à la vente – Intérêts	47	15
Obligations		
Désignées à la juste valeur par le biais du résultat net		
Intérêts	<b>10 373</b>	9 832
Gains et pertes réalisés	(722)	107
Disponibles à la vente		
Intérêts	<b>379</b>	434
Gains et pertes réalisés	(202)	702
Actions		
Désignées à la juste valeur par le biais du résultat net		
Dividendes	<b>173</b>	-
Disponibles à la vente		
Dividendes	<b>676</b>	250
Gains et pertes réalisés	<b>363</b>	69
Avances sur polices	<b>135</b>	135
Quote-part de la variation des placements dans les entreprises associées	<b>23</b>	89
Autres	<b>212</b>	210
	<b>11 464</b>	11 886
Frais	<b>(615)</b>	(538)
	<b>10 849</b>	11 348

**c) Variation de juste valeur**

La variation de la juste valeur des actifs désignés à la juste valeur par le biais du résultat net de 20 222 \$ (hausse de 3 380 \$ en 2012) présentée à l'état du résultat est liée à des placements soutenant le passif de la Société.

**5. RISTOURNES ET PARTICIPATIONS**

	<b>2013</b>	2012
	\$	\$
Ristournes sur contrats collectifs	<b>2 057</b>	2 552
Participations aux titulaires de polices	<b>84</b>	85
	<b>2 141</b>	2 637

**HUMANIA ASSURANCE INC.****Notes aux états financiers consolidés****de l'exercice terminé le 31 décembre 2013 (en milliers de dollars canadiens)**

---

**6. ÉVALUATION À LA JUSTE VALEUR**

Les actifs et les passifs comptabilisés à la juste valeur à l'état de la situation financière sont classés selon une hiérarchie qui reflète l'importance des données utilisées pour établir les évaluations.

La hiérarchie des évaluations à la juste valeur se compose des niveaux suivants :

Le niveau 1 utilise des données sur les prix (non rajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs identiques auxquelles la Société a accès.

Le niveau 2 utilise des données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif, directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix). Ces données comprennent les cours d'actifs similaires sur les marchés actifs et les données autres que les cours observables sur l'actif. Les justes valeurs des titres du niveau 2 ont été fournies par un service d'établissement des prix.

Le niveau 3 utilise les données relatives à l'actif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

La juste valeur des obligations est déterminée d'après le cours acheteur d'actifs similaires observé sur des marchés actifs.

Le tableau suivant présente les actifs et passifs classés selon la hiérarchie des évaluations de la juste valeur :

<b>31 décembre 2013</b>	<b>Niveau 1</b>	<b>Niveau 2</b>	<b>Niveau 3</b>	<b>Total</b>
	\$	\$	\$	\$
<b>Actif</b>				
Marché monétaire	3 892	-	-	3 892
Obligations	-	225 719	-	225 719
Actions	31 496	-	-	31 496
Trésorerie et équivalents de trésorerie	9 394	-	-	9 394
Instruments financiers dérivés	111	-	-	111
	<b>44 893</b>	<b>225 719</b>	-	<b>270 612</b>

**HUMANIA ASSURANCE INC.****Notes aux états financiers consolidés****de l'exercice terminé le 31 décembre 2013 (en milliers de dollars canadiens)****6. ÉVALUATION À LA JUSTE VALEUR (SUITE)**

<b>31 décembre 2012</b>	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$
<b>Actif</b>				
Marché monétaire	5 089	-	-	5 089
Obligations	-	235 482	-	235 482
Actions	9 522	-	-	9 522
Trésorerie et équivalents de trésorerie	8 639	-	-	8 639
	23 250	235 482	-	258 732
<b>Passif</b>				
Instruments financiers dérivés	100	-	-	100
<b>1<sup>er</sup> janvier 2012</b>				
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$
<b>Actif</b>				
Marché monétaire	6 511	-	-	6 511
Obligations	-	223 451	-	223 451
Actions	9 864	-	-	9 864
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7 466	-	-	7 466
Instruments financiers dérivés	64	-	-	64
	23 905	223 451	-	247 356

Aucun transfert n'a été effectué entre les niveaux hiérarchiques de juste valeur au cours de l'exercice. De plus, les techniques d'évaluation n'ont pas été modifiées.

## **7. GESTION DES RISQUES ASSOCIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS**

La Société dispose de politiques, de procédures et de pratiques de gestion des risques associés aux instruments financiers. Une gestion des risques efficace repose sur l'identification, la compréhension, la communication et le contrôle des risques. À cet égard, les principaux risques auxquels la Société est exposée dans le cadre de ses activités sont les suivants :

- Risque de crédit;
- Risque de liquidité;
- Risque de marché :
  - Risque de taux d'intérêt,
  - Risque lié aux marchés boursiers,
  - Risque de change.

Dans le cours normal de ses activités, la Société a émis un passif financier sous forme de débenture qui donne lieu à des engagements à l'égard de paiements minimaux futurs qui ont une incidence sur les liquidités à court et long terme. Les détails de la débenture sont présentés à la note 20.

Au cours de l'exercice, il n'y a eu aucune modification dans les politiques, procédures et pratiques de gestion des risques associées aux instruments financiers.

Les moyens que la Société utilise pour gérer chacun de ces risques sont décrits dans les paragraphes qui suivent.

**7. GESTION DES RISQUES ASSOCIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)**

**a) Risque de crédit**

Le risque de crédit est défini comme le risque qu'un débiteur manque à l'une de ses obligations et entraîne ainsi une perte financière pour cette dernière. La Société gère ce risque en appliquant les politiques et procédures suivantes :

- Élaboration et révision de la politique de placement qui établit les normes à respecter pour l'acquisition de titres, incluant notamment les éléments suivants :
  - Établissement de lignes directrices afin d'assurer une diversification adéquate et ainsi réduire la concentration dans un secteur;
  - Détermination de limites minimales et maximales à respecter relativement à chaque catégorie d'actif;
  - Examen de la qualité intrinsèque des titres détenus en utilisant notamment, les cotes d'agences de notation externes reconnues.
- Surveillance et examen régulier par le comité de placement et le conseil d'administration du respect de la politique de placement.

***Risque de crédit maximal***

Le risque de crédit maximal de la Société lié aux instruments financiers correspond à la valeur comptable de l'actif, déduction faite de toute provision pour perte. Le risque de crédit maximal est le suivant :

	<b>31 décembre 2013</b>	31 décembre 2012	1 <sup>er</sup> janvier 2012
	\$	\$	\$
Marché monétaire	<b>3 892</b>	5 089	6 511
Obligations	<b>225 719</b>	235 482	223 451
Avances sur polices	<b>1 603</b>	1 601	1 548
Trésorerie et équivalents de trésorerie	<b>9 394</b>	8 639	7 466
Autres actifs financiers	<b>6 234</b>	6 067	5 993
	<b>246 842</b>	256 878	244 969

**HUMANIA ASSURANCE INC.****Notes aux états financiers consolidés****de l'exercice terminé le 31 décembre 2013 (en milliers de dollars canadiens)****7. GESTION DES RISQUES ASSOCIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)****a) Risque de crédit (suite)*****Concentration du risque de crédit***

La concentration du risque de crédit découle de l'exposition à un seul débiteur ou à un groupe de débiteurs partageant des caractéristiques de risques de crédit similaires.

Le tableau suivant présente la répartition du portefeuille d'obligations par catégorie d'émetteurs :

	31 décembre		31 décembre		1 <sup>er</sup> janvier	
	2013	2013	2012	2012	2012	2012
	\$	%	\$	%	\$	%
Obligations émises ou garanties par des gouvernements :						
Gouvernement fédéral	7 629	3	5 884	2	1 904	1
Gouvernements provinciaux	130 254	58	144 511	62	142 928	64
Municipalités et commissions scolaires	2 084	1	2 924	1	1 802	1
Titres adossés à des créances	-	-	582	-	1 200	-
Gouvernements situés à l'extérieur du Canada	283	-	267	-	288	-
	<b>140 250</b>	<b>62</b>	154 168	65	148 122	66
Obligations canadiennes de sociétés par secteur :						
Énergie	12 902	6	13 628	6	5 730	3
Produits industriels	3 417	1	2 800	1	6 983	3
Consommation de base et discrétionnaire	-	-	-	-	191	-
Services financiers	49 370	22	53 137	23	54 058	24
Télécommunications	1 161	1	1 014	-	1 113	-
Services publics	18 619	8	10 735	5	7 254	4
	<b>85 469</b>	<b>38</b>	81 314	35	75 329	34
	<b>225 719</b>	<b>100</b>	235 482	100	223 451	100

**HUMANIA ASSURANCE INC.**

Notes aux états financiers consolidés

de l'exercice terminé le 31 décembre 2013 (en milliers de dollars canadiens)

**7. GESTION DES RISQUES ASSOCIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)****a) Risque de crédit (suite)*****Qualité du portefeuille d'obligations***

La qualité du portefeuille d'obligations est établie en utilisant les cotes de crédit d'agences de notation externes reconnues. La ventilation par cote de crédit du portefeuille d'obligations est la suivante :

	<b>31 décembre 2013</b>	31 décembre 2012	1 <sup>er</sup> janvier 2012
	\$	\$	\$
AAA	<b>8 734</b>	12 022	6 540
AA	<b>19 163</b>	19 326	18 597
A	<b>172 497</b>	183 175	193 777
BBB	<b>25 325</b>	20 959	4 537
	<b>225 719</b>	235 482	223 451

**b) Risque de liquidité**

Le risque de liquidité est défini comme le risque que la Société éprouve des difficultés à réunir les fonds nécessaires pour faire face à ses engagements. Les provisions techniques représentent 88 % (90 % au 31 décembre 2012 et 91 % au 1<sup>er</sup> janvier 2012) du passif de la Société. Les sommes relatives à ces provisions techniques sont déboursées selon les modalités prévues aux contrats d'assurance. Ces modalités étant connues par la Société, cette dernière maintient les liquidités nécessaires pour s'acquitter de ses obligations en gérant les liquidités d'exploitation au moyen de l'appariement des flux de trésorerie de l'actif et du passif.

**c) Risque de marché**

Le risque de marché est défini comme le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie d'un instrument financier fluctuent et entraînent une perte en raison de variations des facteurs du marché. Ces derniers comprennent trois types de risque : le risque de taux d'intérêt, le risque lié aux marchés boursiers et le risque de change.

**7. GESTION DES RISQUES ASSOCIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)**

**c) Risque de marché (suite)**

***Risque de taux d'intérêt***

Il existe un risque de taux d'intérêt lorsque les taux d'intérêt fluctuent et que les flux de trésorerie de l'actif et du passif ne sont pas parfaitement appariés. La Société gère ce risque en appliquant les politiques et procédures suivantes :

- Segmentation de l'actif et du passif;
- Gestion de l'actif en fonction du passif de chaque segment;
- Investissement dans des actifs compatibles avec les caractéristiques des contrats d'assurance et d'investissement;
- Calcul de la durée moyenne de l'actif et du passif par segment;
- Examen et analyse périodique du risque de non-concordance des durées et de mésappariement des flux de trésorerie par le comité de placement.

Les durées du portefeuille d'obligations sont les suivantes :

	<b>31 décembre 2013</b>	31 décembre 2012	1 <sup>er</sup> janvier 2012
	\$	\$	\$
Moins d'un an	<b>1 051</b>	2 790	2 615
De 1 an à 5 ans	<b>27 550</b>	17 971	12 896
De 6 à 10 ans	<b>23 836</b>	37 021	43 959
De 11 à 15 ans	<b>41 783</b>	46 833	44 204
De 16 à 20 ans	<b>32 459</b>	39 066	44 685
Plus de 20 ans	<b>99 040</b>	91 801	75 092
	<b>225 719</b>	235 482	223 451

Le taux de rendement effectif des obligations se situe entre 0,29 % et 9,01 % (entre 1,09 % et 6,66 % en 2012).



**7. GESTION DES RISQUES ASSOCIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)**

**c) Risque de marché (suite)**

***Risque lié aux marchés boursiers***

Le risque lié aux marchés boursiers correspond à l'incertitude liée à l'évaluation des actifs découlant des fluctuations des marchés boursiers. Afin de gérer ce risque, la politique de placement établit les types de titres de participation dans lesquels la Société peut investir ainsi que les limites quantitatives ou règles de diversification.

Des titres de participation sous forme d'actions privilégiées sont utilisés pour soutenir le passif. De plus, la Société désire qu'une portion de ses capitaux propres soit investie dans des titres de participation dans le but de faire croître son capital à long terme. Ceci s'effectue dans le cadre de la politique de placement qui vise à optimiser le rendement tout en minimisant les risques.

Les placements en actions totalisent 31 496 \$ (9 522 \$ au 31 décembre 2012 et 9 864 \$ au 1<sup>er</sup> janvier 2012), soit 12,0 % (3,8 % au 31 décembre 2012 et 4,1 % au 1<sup>er</sup> janvier 2012) des placements de la Société. Conséquemment, une variation de 10 % des marchés boursiers entraînerait la comptabilisation dans les capitaux propres de la Société d'une plus-value ou moins-value (nette d'impôts) de 2 303 \$ (696 \$ au 31 décembre 2012 et 721 \$ au 1<sup>er</sup> janvier 2012).

***Risque de change***

Le risque de change correspond au risque que la Société assume des pertes découlant de l'exposition aux fluctuations des devises étrangères. Les opérations libellées en devises étrangères sont liées au secteur de l'assurance voyage. Pour gérer le risque de taux de change, la Société utilise des contrats de change et acquiert des devises afin d'être en mesure de verser des prestations dans la même devise. Aucun instrument financier dérivé n'est utilisé en vue d'exposer la Société au marché de façon spéculative.

Au 31 décembre, l'encaisse libellée en dollars américains est de 717 \$ (316 \$ au 31 décembre 2012 et 454 \$ au 1<sup>er</sup> janvier 2012). De plus, la Société détient des contrats de change afin d'acquérir des devises américaines (note 21).

Une variation à la hausse ou à la baisse de 10 % des taux de change aurait une incidence négligeable sur les capitaux propres de la Société.

**HUMANIA ASSURANCE INC.****Notes aux états financiers consolidés****de l'exercice terminé le 31 décembre 2013 (en milliers de dollars canadiens)****8. AUTRES ACTIFS**

	<b>31 décembre 2013</b>	31 décembre 2012	1 <sup>er</sup> janvier 2012
	\$	\$	\$
Sommes à recevoir des réassureurs	<b>1 193</b>	951	1 074
Sommes à recevoir des représentants	<b>136</b>	159	114
Frais payés d'avance	<b>1 334</b>	1 226	999
Impôts sur le revenu à recevoir	-	923	736
Instruments financiers dérivés (note 21)	<b>111</b>	-	64
Autres sommes à recevoir	<b>2 474</b>	2 019	1 429
	<b>5 248</b>	5 278	4 416

**9. ACTIFS AU TITRE DES CESSIONS EN RÉASSURANCE**

	<b>31 décembre 2013</b>	31 décembre 2012	1 <sup>er</sup> janvier 2012
	\$	\$	\$
Provisions techniques	<b>107 951</b>	84 896	72 822
Provisions pour prestations	<b>2 677</b>	2 291	2 596
	<b>110 628</b>	87 187	75 418

Des explications relatives aux hypothèses actuarielles sont présentées à la note 16.

**HUMANIA ASSURANCE INC.****Notes aux états financiers consolidés****de l'exercice terminé le 31 décembre 2013 (en milliers de dollars canadiens)****10. PLACEMENTS DANS DES ENTREPRISES ASSOCIÉES**

La Société détient 45 % des actions participantes et 50 % des actions votantes de Pro Vie assurances inc., un cabinet de services financiers situé au Québec.

La Société détient des participations indirectes dans Pro Vie assurances collectives inc., un cabinet de services financiers situé au Québec, détenu à 100 % par Pro Vie assurances inc. et dans 9290-3152 Québec Inc., un cabinet de services financiers situé au Québec, détenu à 50 % par Pro Vie assurances inc.

	<b>31 décembre 2013</b>	31 décembre 2012	1 <sup>er</sup> janvier 2012
	\$	\$	\$
Actions	<b>925</b>	947	991
Prêts	<b>213</b>	154	377
Avances	-	-	70
	<b>1 138</b>	1 101	1 438

Les prêts aux entreprises associées portent intérêt à un taux de 4,00 % (4,00 % en 2012) et ont une durée indéterminée.

Les tableaux ci-dessous présentent un sommaire de l'information financière des entreprises associées :

	<b>31 décembre 2013</b>	31 décembre 2012	1 <sup>er</sup> janvier 2012
	\$	\$	\$
Actif	<b>1 674</b>	1 366	1 902
Passif	<b>718</b>	509	963
		<b>2013</b>	2012
		\$	\$
Produits		<b>4 537</b>	3 790
Résultat net		<b>71</b>	197
Dividendes reçus		<b>45</b>	58

**HUMANIA ASSURANCE INC.****Notes aux états financiers consolidés****de l'exercice terminé le 31 décembre 2013 (en milliers de dollars canadiens)****11. AUTRES ACTIFS FINANCIERS**

Les revenus de placement à recevoir, les primes à recevoir, les sommes à recevoir des réassureurs, les sommes à recevoir des représentants et les autres sommes à recevoir représentent les actifs financiers de la Société autres que les placements, les placements dans des entreprises associées et les instruments financiers dérivés.

Ces actifs financiers sont classés comme prêts et créances. En raison de leur échéance à court terme, la juste valeur de ces actifs financiers correspond à leur coût.

**12. IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

<b>31 décembre 2013</b>	<b>Terrains</b>	<b>Immeubles</b>	<b>Mobilier et équipement</b>	<b>Équipement informatique</b>	<b>Total</b>
	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Valeur comptable brute</b>					
<b>Solde au début</b>	<b>640</b>	<b>5 560</b>	<b>1 853</b>	<b>680</b>	<b>8 733</b>
Entrées	-	490	152	169	811
Sorties	-	-	(74)	(94)	(168)
<b>Solde à la fin</b>	<b>640</b>	<b>6 050</b>	<b>1 931</b>	<b>755</b>	<b>9 376</b>
<b>Cumul des amortissements</b>					
<b>Solde au début</b>	-	<b>1 095</b>	<b>1 093</b>	<b>435</b>	<b>2 623</b>
Amortissement	-	413	168	111	692
Sorties	-	-	(68)	(93)	(161)
<b>Solde à la fin</b>	-	<b>1 508</b>	<b>1 193</b>	<b>453</b>	<b>3 154</b>
<b>Valeur comptable nette</b>	<b>640</b>	<b>4 542</b>	<b>738</b>	<b>302</b>	<b>6 222</b>

L'amortissement de l'exercice est de 692 \$ (680 \$ en 2012) et il est présenté au poste « Frais généraux » à l'état du résultat.

**HUMANIA ASSURANCE INC.**
**Notes aux états financiers consolidés**
**de l'exercice terminé le 31 décembre 2013 (en milliers de dollars canadiens)**
**12. IMMOBILISATIONS CORPORELLES (SUITE)**

	Terrains	Immeubles	Mobilier et équipement	Équipement informatique	Total
<b>31 décembre 2012</b>	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Valeur comptable brute</b>					
<b>Solde au début</b>	350	4 996	1 771	650	7 767
Entrées	215	289	137	79	720
Entrées liées à la filiale acquise	75	275	16	30	396
Sorties	-	-	(71)	(79)	(150)
<b>Solde à la fin</b>	640	5 560	1 853	680	8 733
<b>Cumul des amortissements</b>					
<b>Solde au début</b>	-	668	975	380	2 023
Entrées liées à la filiale acquise	-	27	13	24	64
Amortissement	-	400	175	105	680
Sorties	-	-	(70)	(74)	(144)
<b>Solde à la fin</b>	-	1 095	1 093	435	2 623
<b>Valeur comptable nette</b>	640	4 465	760	245	6 110
<b>1<sup>er</sup> janvier 2012</b>					
	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Valeur comptable brute</b>					
<b>Solde au début</b>	350	4 342	1 613	764	7 069
Entrées	-	654	205	92	951
Sorties	-	-	(47)	(206)	(253)
<b>Solde à la fin</b>	350	4 996	1 771	650	7 767
<b>Cumul des amortissements</b>					
<b>Solde au début</b>	-	325	848	484	1 657
Amortissement	-	343	174	102	619
Sorties	-	-	(47)	(206)	(253)
<b>Solde à la fin</b>	-	668	975	380	2 023
<b>Valeur comptable nette</b>	350	4 328	796	270	5 744

**HUMANIA ASSURANCE INC.**

Notes aux états financiers consolidés

de l'exercice terminé le 31 décembre 2013 (en milliers de dollars canadiens)

**13. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**

	Logiciels d'exploitation acquis	Logiciels d'exploitation développés à l'interne	Logiciels d'application acquis	Total
<b>31 décembre 2013</b>				
	\$	\$	\$	\$
<b>Valeur comptable brute</b>				
<b>Solde au début</b>	<b>859</b>	<b>4 735</b>	<b>603</b>	<b>6 197</b>
Entrées acquises	-	-	139	139
Entrées développées à l'interne	-	280	-	280
Sorties	-	-	(11)	(11)
<b>Solde à la fin</b>	<b>859</b>	<b>5 015</b>	<b>731</b>	<b>6 605</b>
<b>Cumul des amortissements</b>				
<b>Solde au début</b>	<b>855</b>	<b>819</b>	<b>412</b>	<b>2 086</b>
Amortissement	1	316	86	403
Sorties	-	-	(11)	(11)
<b>Solde à la fin</b>	<b>856</b>	<b>1 135</b>	<b>487</b>	<b>2 478</b>
<b>Valeur comptable nette</b>	<b>3</b>	<b>3 880</b>	<b>244</b>	<b>4 127</b>

L'amortissement de l'exercice est de 403 \$ (340 \$ en 2012) et il est présenté au poste « Frais généraux » à l'état du résultat.

**HUMANIA ASSURANCE INC.**

Notes aux états financiers consolidés

de l'exercice terminé le 31 décembre 2013 (en milliers de dollars canadiens)

**13. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (SUITE)**

	Logiciels d'exploitation acquis	Logiciels d'exploitation développés à l'interne	Logiciels d'application acquis	Total
<b>31 décembre 2012</b>	\$	\$	\$	\$
<b>Valeur comptable brute</b>				
<b>Solde au début</b>	859	4 116	511	5 486
Entrées acquises	-	-	102	102
Entrées développées à l'interne	-	619	-	619
Sorties	-	-	(10)	(10)
<b>Solde à la fin</b>	859	4 735	603	6 197
<b>Cumul des amortissements</b>				
<b>Solde au début</b>	853	545	358	1 756
Amortissement	2	274	64	340
Sorties	-	-	(10)	(10)
<b>Solde à la fin</b>	855	819	412	2 086
<b>Valeur comptable nette</b>	4	3 916	191	4 111

**HUMANIA ASSURANCE INC.**

Notes aux états financiers consolidés

de l'exercice terminé le 31 décembre 2013 (en milliers de dollars canadiens)

**13. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (SUITE)**

	Logiciels d'exploitation acquis	Logiciels d'exploitation développés à l'interne	Logiciels d'application acquis	Total
<b>1<sup>er</sup> janvier 2012</b>	\$	\$	\$	\$
<b>Valeur comptable brute</b>				
<b>Solde au début</b>	859	3 641	372	4 872
Entrées acquises	-	-	157	157
Entrées développées à l'interne	-	475	-	475
Sorties	-	-	(18)	(18)
<b>Solde à la fin</b>	859	4 116	511	5 486
<b>Cumul des amortissements</b>				
<b>Solde au début</b>	851	302	297	1 450
Amortissement	2	243	79	324
Sorties	-	-	(18)	(18)
<b>Solde à la fin</b>	853	545	358	1 756
<b>Valeur comptable nette</b>	6	3 571	153	3 730



#### **14. AVANTAGES DU PERSONNEL**

La Société offre un régime contributif à prestations définies à ses employés et des avantages complémentaires de retraite aux employés admissibles, et maintient une protection d'assurance collective (assurance vie et santé) pour certains employés qui ont pris leur retraite avant le 1<sup>er</sup> mars 1999.

Le régime contributif à prestations définies est enregistré conformément à la loi sur les régimes complémentaires de retraite et à la Loi de l'impôt sur le revenu du Canada.

Le régime contributif à prestations définies est capitalisé, alors que les autres avantages du personnel ne sont pas capitalisés.

La Société offre un régime contributif à prestations définies à ses employés à temps plein après un an de service. Les cotisations salariales requises varient entre 5,25 % et 7,20 % du salaire, assujetti à un maximum. La Société verse les cotisations nécessaires au financement du régime pour les services courants et pour combler le déficit. La rente des employés correspond à un pourcentage du salaire de chaque année de participation. La date normale de retraite est à 65 ans. Par contre, un participant âgé de 60 ans et dont la somme de l'âge et des années de service créditées atteint 90, peut prendre sa retraite sans réduction de prestations.

La Société est soumise à certains risques liés aux avantages du personnel dont le rendement des placements, le taux d'actualisation utilisé dans l'évaluation de l'obligation au titre des prestations définies, l'espérance de vie des participants et l'inflation future. Le comité de retraite a pour responsabilité d'établir la politique de placement et d'analyser les changements réglementaires, les prestations, la capitalisation et la situation financière du régime contributif à prestations définies. Le comité de retraite a confié à un gestionnaire de placements indépendant la gestion des actifs du régime. Ces actifs sont détenus par un gardien de valeurs dans un fonds distinct du promoteur du régime.

Des avantages complémentaires de retraite sont offerts aux principaux dirigeants afin de compenser la réduction des prestations si l'employé cesse sa participation entre 55 et 60 ans.

À des fins de comptabilisation, la Société évalue ses obligations au titre des prestations définies et la juste valeur des actifs du régime le 31 décembre de chaque année. La plus récente évaluation actuarielle complète sur base de capitalisation a été effectuée au 31 décembre 2012.

Les exigences de financement minimum requis sont de 822 \$ (654 \$ en 2012).

Les paiements en espèces au titre des avantages du personnel, constitués par les cotisations de la Société au régime de retraite et les primes versées pour l'assurance collective, s'élèvent à 1 513 \$ (1 323 \$ en 2012).

**HUMANIA ASSURANCE INC.****Notes aux états financiers consolidés****de l'exercice terminé le 31 décembre 2013 (en milliers de dollars canadiens)****14. AVANTAGES DU PERSONNEL (SUITE)****a) Passif au titre des prestations définies**

<b>31 décembre 2013</b>	<b>Régime de retraite</b>	<b>Autres avantages</b>	<b>Assurance collective</b>	<b>Total</b>
	\$	\$	\$	\$
Juste valeur de l'actif	20 581	-	-	20 581
Valeur actualisée de l'obligation	22 792	546	649	23 987
Déficit	(2 211)	(546)	(649)	(3 406)

Les montants présentés à l'état  
de la situation financière sont :

Autres passifs (note 18)	2 211	546	649	3 406
--------------------------	-------	-----	-----	-------

<b>31 décembre 2012</b>	<b>Régime de retraite</b>	<b>Autres avantages</b>	<b>Assurance collective</b>	<b>Total</b>
	\$	\$	\$	\$
Juste valeur de l'actif	16 957	-	-	16 957
Valeur actualisée de l'obligation	21 996	521	702	23 219
Déficit	(5 039)	(521)	(702)	(6 262)

Les montants présentés à l'état  
de la situation financière sont :

Autres passifs (note 18)	5 039	521	702	6 262
--------------------------	-------	-----	-----	-------

<b>1<sup>er</sup> janvier 2012</b>	<b>Régime de retraite</b>	<b>Autres avantages</b>	<b>Assurance collective</b>	<b>Total</b>
	\$	\$	\$	\$
Juste valeur de l'actif	14 938	-	-	14 938
Valeur actualisée de l'obligation	19 848	488	723	21 059
Déficit	(4 910)	(488)	(723)	(6 121)

Les montants présentés à l'état  
de la situation financière sont :

Autres passifs (note 18)	4 910	488	723	6 121
--------------------------	-------	-----	-----	-------

**HUMANIA ASSURANCE INC.**

Notes aux états financiers consolidés

de l'exercice terminé le 31 décembre 2013 (en milliers de dollars canadiens)

**14. AVANTAGES DU PERSONNEL (SUITE)**
**b) Juste valeur de l'actif**

<b>2013</b>	<b>Régime de retraite</b>	<b>Autres avantages</b>	<b>Assurance collective</b>	<b>Total</b>
	\$	\$	\$	\$
<b>Solde au début</b>	16 957	-	-	16 957
Produits d'intérêts	782	-	-	782
Rendement en sus des produits d'intérêts	2 000	-	-	2 000
Frais d'administration	(71)	-	-	(71)
Cotisations de l'employeur	1 464	23	-	1 487
Cotisations des employés	391	-	-	391
Cotisations autres et transferts des employés	54	-	-	54
Prestations payées	(996)	(23)	-	(1 019)
<b>Solde à la fin</b>	<b>20 581</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>20 581</b>

<b>2012</b>	<b>Régime de retraite</b>	<b>Autres avantages</b>	<b>Assurance collective</b>	<b>Total</b>
	\$	\$	\$	\$
<b>Solde au début</b>	14 938	-	-	14 938
Produits d'intérêts	766	-	-	766
Rendement en sus des produits d'intérêts	689	-	-	689
Frais d'administration	(78)	-	-	(78)
Cotisations de l'employeur	1 272	23	-	1 295
Cotisations des employés	304	-	-	304
Cotisations autres et transferts des employés	71	-	-	71
Prestations payées	(1 005)	(23)	-	(1 028)
<b>Solde à la fin</b>	<b>16 957</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>16 957</b>

**HUMANIA ASSURANCE INC.**

Notes aux états financiers consolidés

de l'exercice terminé le 31 décembre 2013 (en milliers de dollars canadiens)

**14. AVANTAGES DU PERSONNEL (SUITE)**
**c) Obligation au titre des prestations définies**

2013	Régime de retraite	Autres avantages	Assurance collective	Total
	\$	\$	\$	\$
<b>Solde au début</b>	<b>21 996</b>	<b>521</b>	<b>702</b>	<b>23 219</b>
Coût des services rendus	656	33	-	689
Coût financier	992	23	19	1 034
Cotisations des employés	391	-	-	391
Cotisations autres et transferts des employés	54	-	-	54
Écarts actuariels dus aux hypothèses démographiques	899	(12)	-	887
Écarts actuariels dus aux hypothèses économiques	(1 200)	4	(46)	(1 242)
Prestations payées	(996)	(23)	(26)	(1 045)
<b>Solde à la fin</b>	<b>22 792</b>	<b>546</b>	<b>649</b>	<b>23 987</b>

2012	Régime de retraite	Autres avantages	Assurance collective	Total
	\$	\$	\$	\$
<b>Solde au début</b>	19 848	488	723	21 059
Coût des services rendus	621	34	-	655
Coût financier	1 019	26	24	1 069
Cotisations des employés	304	-	-	304
Cotisations autres et transferts des employés	71	-	-	71
Écarts actuariels dus aux hypothèses démographiques	76	5	-	81
Écarts actuariels dus aux hypothèses économiques	1 062	(9)	(17)	1 036
Prestations payées	(1 005)	(23)	(28)	(1 056)
<b>Solde à la fin</b>	<b>21 996</b>	<b>521</b>	<b>702</b>	<b>23 219</b>

**HUMANIA ASSURANCE INC.**

Notes aux états financiers consolidés

de l'exercice terminé le 31 décembre 2013 (en milliers de dollars canadiens)

**14. AVANTAGES DU PERSONNEL (SUITE)****d) Charge**

	<b>Régime de retraite</b>	<b>Autres avantages</b>	<b>Assurance collective</b>	<b>Total</b>
<b>2013</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>
Coût des services rendus	656	33	-	689
Intérêts nets	210	23	19	252
Frais d'administration	71	-	-	71
	<b>937</b>	<b>56</b>	<b>19</b>	<b>1 012</b>
<b>2012</b>				
	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>
Coût des services rendus	621	34	-	655
Intérêts nets	253	26	24	303
Frais d'administration	78	-	-	78
	<b>952</b>	<b>60</b>	<b>24</b>	<b>1 036</b>

La charge de l'exercice est de 1 012 \$ (1 036 \$ en 2012) et elle est présentée au poste « Frais généraux » à l'état du résultat.

**HUMANIA ASSURANCE INC.**

Notes aux états financiers consolidés

de l'exercice terminé le 31 décembre 2013 (en milliers de dollars canadiens)

**14. AVANTAGES DU PERSONNEL (SUITE)****e) Composition de l'actif**

La composition de l'actif du régime de retraite est la suivante :

	<b>31 décembre 2013</b>	31 décembre 2012	1 <sup>er</sup> janvier 2012
	%	%	%
Fonds – Marché monétaire	<b>5</b>	5	2
Fonds – Obligations	<b>38</b>	38	44
Fonds – Actions	<b>57</b>	57	54
	<b>100</b>	100	100

L'actif du régime comptabilisé à la juste valeur est classé selon une hiérarchie qui reflète l'importance des données utilisées pour établir les évaluations. La hiérarchie des évaluations à la juste valeur se compose de trois niveaux, dont le niveau 1 qui utilise des données sur les prix (non rajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs identiques auxquelles le régime de retraite a accès. L'actif du régime est de niveau 1.

Le régime de retraite ne détient aucun titre émis par la Société.

**HUMANIA ASSURANCE INC.****Notes aux états financiers consolidés****de l'exercice terminé le 31 décembre 2013 (en milliers de dollars canadiens)****14. AVANTAGES DU PERSONNEL (SUITE)****f) Hypothèses actuarielles**

<b>2013</b>	<b>Régime de retraite</b>	<b>Autres avantages</b>	<b>Assurance collective</b>
	<b>%</b>	<b>%</b>	<b>%</b>
Obligation au titre des prestations définies			
Taux d'actualisation	<b>4,85</b>	<b>4,85</b>	<b>2,90</b>
Taux d'augmentation des salaires	<b>2,50</b>	<b>2,50</b>	-
Charge			
Taux d'actualisation	<b>4,50</b>	<b>4,50</b>	<b>2,70</b>
Taux d'augmentation des salaires	<b>2,50</b>	<b>2,50</b>	-
<b>2012</b>	<b>Régime de retraite</b>	<b>Autres avantages</b>	<b>Assurance collective</b>
	<b>%</b>	<b>%</b>	<b>%</b>
Obligation au titre des prestations définies			
Taux d'actualisation	4,50	4,50	2,70
Taux d'augmentation des salaires	2,50	2,50	-
Charge			
Taux d'actualisation	5,00	5,00	3,30
Taux d'augmentation des salaires	3,00	3,00	-

La durée moyenne estimative du reste de la carrière active des participants du régime de retraite est de 17 ans (15 ans en 2012).

**HUMANIA ASSURANCE INC.**

Notes aux états financiers consolidés

de l'exercice terminé le 31 décembre 2013 (en milliers de dollars canadiens)

**14. AVANTAGES DU PERSONNEL (SUITE)****g) Historique et ajustements liés à l'expérience**

	2013	2012	2011	2010
	\$	\$	\$	\$
<b>Régime de retraite</b>				
Juste valeur de l'actif	20 581	16 957	14 938	14 951
Valeur actualisée de l'obligation	22 792	21 996	19 848	17 590
Déficit	(2 211)	(5 039)	(4 910)	(2 639)
<b>Autres avantages</b>				
Valeur actualisée de l'obligation	546	521	488	421
<b>Assurance collective</b>				
Valeur actualisée de l'obligation	649	702	723	684
<b>Ajustements de l'actif liés à l'expérience</b>				
Régime de retraite – Gain (perte)	2 000	689	(1 217)	173
<b>Ajustements du passif liés à l'expérience</b>				
Régime de retraite – Gain (perte)	301	(1 138)	(1 674)	(1 966)
Autres avantages – Gain (perte)	8	4	(40)	(26)
Assurance collective – Gain (perte)	46	17	(42)	(30)

**h) Cotisations futures de l'employeur**

La Société prévoit verser des cotisations de 1 432 \$ (1 238 \$ en 2012) au régime de retraite au cours du prochain exercice.



## HUMANIA ASSURANCE INC.

### Notes aux états financiers consolidés

de l'exercice terminé le 31 décembre 2013 (en milliers de dollars canadiens)

---

#### 14. AVANTAGES DU PERSONNEL (SUITE)

##### i) Analyse de sensibilité

Les hypothèses actuarielles peuvent avoir une incidence importante sur les montants liés aux avantages du personnel.

L'impact d'une diminution de 0,25 % du taux d'actualisation aurait comme incidence d'augmenter de 900 \$ l'obligation au titre des prestations définies.

L'impact d'utiliser 90 % des probabilités de mortalité de la table UP94, projetée de façon générationnelle, avec une échelle d'amélioration future de la mortalité (échelle AA), aurait comme incidence d'augmenter de 545 \$ l'obligation au titre des prestations définies.

L'effet d'une variation de 1 % du taux d'évolution des coûts médicaux de l'assurance collective serait négligeable.

#### 15. FACILITÉS DE CRÉDIT

La Société dispose d'une marge de crédit non utilisée de 1 100 \$ portant intérêt au taux préférentiel de 3,00 % (3,00 % au 31 décembre 2012 et 3,00 % au 1<sup>er</sup> janvier 2012) et renégociable en avril 2014.

#### 16. PROVISIONS TECHNIQUES

##### a) Composition des provisions techniques

	31 décembre 2013	31 décembre 2012	1 <sup>er</sup> janvier 2012
	\$	\$	\$
Assurance vie individuelle	157 864	173 267	171 251
Assurance vie collective	46 321	49 312	46 801
Rentes individuelles	9 413	11 272	12 371
Rentes collectives	40	45	52
Assurance accident maladie individuelle	79 684	42 894	29 256
Assurance accident maladie collective	21 743	20 349	20 031
	<b>315 065</b>	<b>297 139</b>	<b>279 762</b>

**HUMANIA ASSURANCE INC.**

Notes aux états financiers consolidés

de l'exercice terminé le 31 décembre 2013 (en milliers de dollars canadiens)

**16. PROVISIONS TECHNIQUES (SUITE)****b) Composition de l'actif couvrant les provisions techniques nettes**

Une segmentation de l'actif est effectuée afin d'apparier les flux monétaires nets de l'actif et du passif de chacune des lignes d'affaires. Pour chacune des dates présentées, le premier tableau concilie les provisions techniques nettes alors que le deuxième présente la composition de l'actif couvrant les provisions techniques nettes.

	Assurance vie	Rentes	Assurance accident maladie	Total
<b>31 décembre 2013</b>	\$	\$	\$	\$
Provisions techniques	204 185	9 453	101 427	315 065
Actifs au titre des cessions en réassurance	(34 622)	-	(73 329)	(107 951)
	<b>169 563</b>	<b>9 453</b>	<b>28 098</b>	<b>207 114</b>

	Assurance vie	Rentes	Assurance accident maladie	Total
<b>31 décembre 2013</b>	\$	\$	\$	\$
Obligations	168 186	7 264	19 049	194 499
Marché monétaire	168	84	1 131	1 383
Actions privilégiées	616	2 064	3 882	6 562
Autres	593	41	4 036	4 670
	<b>169 563</b>	<b>9 453</b>	<b>28 098</b>	<b>207 114</b>

**HUMANIA ASSURANCE INC.**

Notes aux états financiers consolidés

de l'exercice terminé le 31 décembre 2013 (en milliers de dollars canadiens)

**16. PROVISIONS TECHNIQUES (SUITE)****b) Composition de l'actif couvrant les provisions techniques nettes (suite)**

	Assurance vie	Rentes	Assurance accident maladie	Total
<b>31 décembre 2012</b>	\$	\$	\$	\$
Provisions techniques	222 579	11 317	63 243	297 139
Actifs au titre des cessions en réassurance	(38 233)	-	(46 663)	(84 896)
	184 346	11 317	16 580	212 243

	Assurance vie	Rentes	Assurance accident maladie	Total
<b>31 décembre 2012</b>	\$	\$	\$	\$
Obligations	183 629	10 645	12 255	206 529
Marché monétaire	168	628	616	1 412
Autres	549	44	3 709	4 302
	184 346	11 317	16 580	212 243

**HUMANIA ASSURANCE INC.**

Notes aux états financiers consolidés

de l'exercice terminé le 31 décembre 2013 (en milliers de dollars canadiens)

**16. PROVISIONS TECHNIQUES (SUITE)****b) Composition de l'actif couvrant les provisions techniques nettes (suite)**

	Assurance vie	Rentes	Assurance accident maladie	Total
<b>1<sup>er</sup> janvier 2012</b>	\$	\$	\$	\$
Provisions techniques	218 052	12 423	49 287	279 762
Actifs au titre des cessions en réassurance	(38 203)	-	(34 619)	(72 822)
	179 849	12 423	14 668	206 940

	Assurance vie	Rentes	Assurance accident maladie	Total
<b>1<sup>er</sup> janvier 2012</b>	\$	\$	\$	\$
Obligations	177 332	10 998	10 373	198 703
Marché monétaire	2 096	1 409	1 776	5 281
Autres	421	16	2 519	2 956
	179 849	12 423	14 668	206 940

L'incidence d'une augmentation immédiate et permanente de 1 % des taux d'intérêt des placements appariant les provisions techniques nettes serait une augmentation d'environ 1 300 \$ (1 900 \$ en 2012) du résultat net.

L'incidence d'une diminution immédiate et permanente de 1 % des taux d'intérêt des placements appariant les provisions techniques nettes serait une diminution d'environ 1 800 \$ (2 500 \$ en 2012) du résultat net.

## **16. PROVISIONS TECHNIQUES (SUITE)**

### **c) Hypothèses**

Les hypothèses utilisées pour le calcul des provisions techniques sont établies selon les meilleures estimations pour la durée des polices à l'égard de nombreuses variables, notamment la mortalité, la morbidité, les taux d'intérêt, les frais, les taux de résiliation des polices, l'inflation, les participations des titulaires de polices et les impôts. Ces estimations sont susceptibles d'être révisées aux dates d'évaluation subséquentes.

Les méthodes qui ont servi à établir les plus importantes hypothèses sont expliquées ci-dessous :

#### ***Mortalité***

La Société effectue une étude annuelle de la mortalité pour le secteur de l'assurance vie individuelle.

Pour la mortalité en assurance vie individuelle, l'hypothèse provient de l'expérience récente de l'industrie publiée par l'Institut canadien des actuaires, modifiée en fonction des résultats des cinq dernières années de la Société de façon à reconnaître l'expérience de mortalité réelle.

Pour la mortalité en rentes individuelles, l'hypothèse provient de l'expérience récente de l'industrie publiée par l'Institut canadien des actuaires. De plus, l'hypothèse utilisée incorpore une amélioration du niveau actuel de la mortalité.

#### ***Morbidité***

L'hypothèse est fondée sur les résultats que la Société et l'industrie ont connus ces dernières années.

#### ***Taux d'intérêt***

La Société possède des éléments d'actif qui appuient les provisions techniques. Les flux monétaires de l'actif et du passif sont projetés puis accumulés jusqu'à la fin de la période de projection des flux monétaires à l'aide d'une hypothèse de taux d'intérêt. Les taux futurs d'intérêt tiennent compte des perspectives économiques actuelles et de la politique de placement de la Société.

#### ***Frais***

Les frais de gestion des polices sont établis à partir d'études internes de répartition des coûts de la Société par ligne d'affaires.

#### ***Taux de résiliation des polices***

Les hypothèses relatives aux taux de résiliation des polices sont établies à partir de l'expérience de la Société et tiennent compte d'une diminution des taux de résiliation des polices dans le bloc d'affaires des produits d'assurance fondés sur les déchéances telle qu'anticipée par l'industrie.

**HUMANIA ASSURANCE INC.**

Notes aux états financiers consolidés

de l'exercice terminé le 31 décembre 2013 (en milliers de dollars canadiens)

**16. PROVISIONS TECHNIQUES (SUITE)****c) Hypothèses (suite)*****Marge pour écarts défavorables***

Une marge pour écarts défavorables a été ajoutée à chacune des hypothèses afin de reconnaître l'incertitude qui entoure l'établissement des meilleures estimations, de tenir compte d'une détérioration possible de l'expérience et de fournir une meilleure assurance que le montant des provisions techniques suffira à payer les prestations à venir.

**d) Variation des provisions techniques**

La variation des provisions techniques est la suivante :

	<b>2013</b>	2012
	\$	\$
<b>Solde au début</b>	<b>297 139</b>	279 762
Impact du transfert d'un portefeuille	<b>35 932</b>	-
Variation normale	<b>(19 892)</b>	19 252
Changement de base	<b>1 886</b>	(1 875)
<b>Solde à la fin</b>	<b>315 065</b>	297 139

**e) Risque d'assurance**

Le risque d'assurance est le risque qu'un événement assuré survienne et que d'importants écarts existent entre les résultats réels et les hypothèses actuarielles utilisées.

Dans le cadre de ses activités, la Société accepte le risque associé aux passifs découlant des contrats d'assurance. La Société atténue son exposition au risque d'assurance en ayant recours à différents moyens, dont la conception des produits, la tarification des produits et le recours à des ententes de réassurance.

Le tableau ci-dessous présente une estimation de l'incidence qu'auraient des variations défavorables des hypothèses actuarielles utilisées sur le résultat net de la Société.

	<b>2013</b>		2012	
	<b>Variation défavorable</b>	<b>Incidence sur le résultat net</b>	Variation défavorable	Incidence sur le résultat net
	%	\$	%	\$
Mortalité	<b>2</b>	<b>634</b>	2	646
Morbidité	<b>5</b>	<b>2 795</b>	5	2 514
Frais	<b>5</b>	<b>2 625</b>	5	2 806
Taux de résiliation des polices	<b>10</b>	<b>4 134</b>	10	4 203

**HUMANIA ASSURANCE INC.****Notes aux états financiers consolidés****de l'exercice terminé le 31 décembre 2013 (en milliers de dollars canadiens)****16. PROVISIONS TECHNIQUES (SUITE)****f) Risque de réassurance**

Dans le cours normal de ses activités, la Société utilise la réassurance afin de réduire le risque d'être exposée à des sinistres représentant des montants élevés. Toute la réassurance est souscrite auprès de réassureurs enregistrés auprès d'une autorité fédérale ou provinciale. Des traités de réassurance protègent également la Société en cas de catastrophe ou d'événement affectant plusieurs assurés. Ces ententes de réassurance n'ont pas pour effet de libérer la Société de ses obligations envers les titulaires de polices.

**17. PROVISIONS**

Dans le cours normal de ses activités, la Société est nommée défenderesse dans le cadre de poursuites judiciaires relatives aux contrats d'assurance. La Société analyse chaque recours intenté et détermine le montant et la pertinence de comptabiliser une provision.

La Société de compensation en assurance médicaments du Québec (ci-après la « Société de compensation ») est une entité privée qui relève de l'industrie des assurances de personnes. La Société de compensation a été constituée à la suite de l'adoption de la Loi sur l'assurance médicaments et de la création du régime général d'assurance médicaments. Le rôle de la Société de compensation est de veiller au bon fonctionnement du système afin de répartir entre assureurs et administrateurs de régimes d'avantages sociaux les risques découlant du régime général. Ce système de mutualisation des risques est le seul mécanisme reconnu par le gouvernement du Québec. Les modalités de mise en commun et la contribution de chaque assureur sont déterminées par la Société de compensation. À la fin de chaque exercice financier, la Société comptabilise une provision pour la mutualisation des risques.

	<b>Litiges</b>	<b>Mutualisation des risques</b>	<b>Total</b>
<b>2013</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>
<b>Solde au début</b>	<b>300</b>	<b>718</b>	<b>1 018</b>
Augmentations	<b>348</b>	<b>647</b>	<b>995</b>
Utilisations ou paiements	<b>(150)</b>	<b>(171)</b>	<b>(321)</b>
Reprises pour provisions excédentaires	<b>(90)</b>	<b>(220)</b>	<b>(310)</b>
<b>Solde à la fin</b>	<b>408</b>	<b>974</b>	<b>1 382</b>

	<b>Litiges</b>	<b>Mutualisation des risques</b>	<b>Total</b>
<b>2012</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>
<b>Solde au début</b>	268	457	725
Augmentations	358	328	686
Utilisations ou paiements	(245)	-	(245)
Reprises pour provisions excédentaires	(81)	(67)	(148)
<b>Solde à la fin</b>	<b>300</b>	<b>718</b>	<b>1 018</b>

**HUMANIA ASSURANCE INC.****Notes aux états financiers consolidés****de l'exercice terminé le 31 décembre 2013 (en milliers de dollars canadiens)****18. AUTRES PASSIFS**

	<b>31 décembre 2013</b>	31 décembre 2012	1 <sup>er</sup> janvier 2012
	\$	\$	\$
Créditeurs et charges à payer	<b>6 800</b>	5 572	5 415
Avantages du personnel (note 14)	<b>3 406</b>	6 262	6 121
Instruments financiers dérivés (note 21)	-	100	-
Emprunt	<b>48</b>	58	-
	<b>10 254</b>	11 992	11 536

L'emprunt d'une filiale porte intérêt au taux de 7,14 % et vient à échéance en 2017. Les versements en capital à effectuer sont les suivants : 11 \$ en 2014, 12 \$ en 2015, 13 \$ en 2016 et 12 \$ en 2017.

**19. PASSIFS FINANCIERS**

Les prestations à payer, les sommes en dépôt, les participations et ristournes à payer, les créditeurs et charges à payer, l'emprunt et la débenture représentent les passifs financiers de la Société.

Ces passifs financiers sont classifiés dans les passifs financiers autres que ceux à la juste valeur par le biais du résultat net (autres passifs financiers). La juste valeur de ces passifs, à l'exception de la débenture, correspond à leur coût en raison de leur échéance à court terme.

**20. DÉBENTURE**

	<b>31 décembre 2013</b>	31 décembre 2012	1 <sup>er</sup> janvier 2012
	\$	\$	\$
Débenture	<b>9 828</b>	-	-

La débenture émise à un investisseur institutionnel est non garantie. Elle porte intérêt au taux de 7,00 % jusqu'au 7 février 2018 et, par la suite, au taux de rendement d'obligations types émises par le gouvernement canadien d'une durée de cinq ans, majoré de 5,64 %.

La débenture est exigible le 7 février 2028 et elle est rachetable à compter du 10<sup>e</sup> anniversaire. De plus, aucun paiement en capital n'est exigible avant le 7 février 2028.

La valeur comptable de la débenture inclut les coûts de transaction. La juste valeur de la débenture n'est pas significativement différente de la valeur comptable.



**HUMANIA ASSURANCE INC.****Notes aux états financiers consolidés****de l'exercice terminé le 31 décembre 2013 (en milliers de dollars canadiens)****21. INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS**

La Société détient des contrats de change pour acquérir un montant nominal de cinq millions trois cents mille dollars américains afin de verser des prestations liées à l'assurance voyage. L'échéance de ces contrats est inférieure à un an. Au 31 décembre, la juste valeur de cet actif financier dérivé est de 111 \$ (passif de 100 \$ au 31 décembre 2012 et actif de 64 \$ au 1<sup>er</sup> janvier 2012).

**22. IMPÔTS****a) Charge effective d'impôts**

La charge effective d'impôts sur le revenu diffère de la charge qui serait établie aux taux statutaires fédéral et provinciaux pour les raisons suivantes :

	<b>2013</b>	2012
	\$	\$
Résultat avant impôts	<b>5 305</b>	4 955
Impôt sur le revenu de placement	<b>(124)</b>	(159)
	<b>5 181</b>	4 796
Charge pour impôts sur le revenu selon les taux statutaires	<b>1 394</b>	1 290
Variation découlant des éléments suivants :		
Revenus non imposables	<b>(186)</b>	(43)
Éléments non déductibles	<b>106</b>	113
Autres écarts	<b>(94)</b>	40
	<b>1 220</b>	1 400
Impôt sur le revenu de placement	<b>124</b>	159
	<b>1 344</b>	1 559

Le taux d'impôt utilisé est de 26,9 % (26,9 % en 2012), applicable au revenu imposable de la Société au Canada en vertu des lois fiscales en vigueur.

**b) Charge d'impôts**

La charge d'impôts de l'exercice se répartit comme suit :

	<b>2013</b>	2012
	\$	\$
Impôts exigibles	<b>2 282</b>	714
Impôts différés	<b>(938)</b>	845
	<b>1 344</b>	1 559

**22. IMPÔTS (SUITE)**

**c) Actifs d'impôts différés**

Les actifs d'impôts différés présentés à l'état de la situation financière se composent des écarts temporels suivants :

	<b>31 décembre 2013</b>	31 décembre 2012	1 <sup>er</sup> janvier 2012
	\$	\$	\$
Avantages du personnel	<b>61</b>	120	77
Autres	<b>170</b>	51	34
	<b>231</b>	171	111

	Solde au début	Comptabilisé en résultat net	Comptabilisé dans les autres éléments du résultat global	Solde à la fin
<b>31 décembre 2013</b>	\$	\$	\$	\$
Avantages du personnel	<b>35</b>	(7)	(11)	17
Autres	<b>11</b>	(1)	37	47
	<b>46</b>	(8)	26	64

	Solde au début	Comptabilisé en résultat net	Comptabilisé dans les autres éléments du résultat global	Solde à la fin
<b>31 décembre 2012</b>	\$	\$	\$	\$
Avantages du personnel	21	-	14	35
Autres	9	2	-	11
	30	2	14	46

**HUMANIA ASSURANCE INC.****Notes aux états financiers consolidés****de l'exercice terminé le 31 décembre 2013 (en milliers de dollars canadiens)****22. IMPÔTS (SUITE)****c) Actifs d'impôts différés (suite)**

	Solde au début	Comptabilisé en résultat net	Comptabilisé dans les autres éléments du résultat global	Solde à la fin
<b>1<sup>er</sup> janvier 2012</b>				
	\$	\$	\$	\$
Obligations	12	(12)	-	-
Provisions techniques	50	(50)	-	-
Avantages du personnel	-	-	21	21
Autres	4	5	-	9
	66	(57)	21	30

**d) Passifs d'impôts différés**

Les passifs d'impôts différés présentés à l'état de la situation financière se composent des écarts temporels suivants :

	<b>31 décembre 2013</b>	31 décembre 2012	1 <sup>er</sup> janvier 2012
	\$	\$	\$
Obligations	<b>215</b>	238	268
Avances sur polices	<b>1 603</b>	1 601	1 611
Immobilisations corporelles et incorporelles	<b>5 632</b>	6 134	5 508
Provisions techniques	<b>2 774</b>	3 037	168
Avantages du personnel	<b>(3 345)</b>	(6 141)	(6 056)
Autres	<b>(613)</b>	(263)	330
	<b>6 266</b>	4 606	1 829

**HUMANIA ASSURANCE INC.**
**Notes aux états financiers consolidés**
**de l'exercice terminé le 31 décembre 2013 (en milliers de dollars canadiens)**
**22. IMPÔTS (SUITE)**

La variation des passifs d'impôts différés par nature est la suivante :

	Solde au début	Comptabilisé en résultat net	Comptabilisé dans les autres éléments du résultat global	Solde à la fin
<b>31 décembre 2013</b>	\$	\$	\$	\$
Obligations	62	96	(103)	55
Avances sur polices	419	(11)	-	408
Immobilisations corporelles	1 606	(218)	-	1 388
Provisions techniques	795	(89)	-	706
Avantages du personnel	(1 663)	189	623	(851)
Autres	(74)	(913)	875	(112)
	<b>1 145</b>	<b>(946)</b>	<b>1 395</b>	<b>1 594</b>

	Solde au début	Comptabilisé en résultat net	Comptabilisé dans les autres éléments du résultat global	Solde à la fin
<b>31 décembre 2012</b>	\$	\$	\$	\$
Obligations	69	(182)	175	62
Avances sur polices	416	3	-	419
Immobilisations corporelles	1 423	183	-	1 606
Provisions techniques	43	752	-	795
Avantages du personnel	(1 639)	79	(103)	(1 663)
Autres	85	12	(171)	(74)
	<b>397</b>	<b>847</b>	<b>(99)</b>	<b>1 145</b>

	Solde au début	Comptabilisé en résultat net	Comptabilisé dans les autres éléments du résultat global	Solde à la fin
<b>1<sup>er</sup> janvier 2012</b>	\$	\$	\$	\$
Obligations	2 247	(2 019)	(159)	69
Avances sur polices	425	(9)	-	416
Immobilisations corporelles	1 166	257	-	1 423
Provisions techniques	(1 339)	1 382	-	43
Avantages du personnel	173	98	(1 910)	(1 639)
Autres	(137)	168	54	85
	<b>2 535</b>	<b>(123)</b>	<b>(2 015)</b>	<b>397</b>

## HUMANIA ASSURANCE INC.

### Notes aux états financiers consolidés

de l'exercice terminé le 31 décembre 2013 (en milliers de dollars canadiens)

---

#### 23. CAPITAL-ACTIONS

##### Autorisé

En nombre illimité et sans valeur nominale

Actions ordinaires, avec droit de vote et participantes

Actions participantes, sans droit de vote

Actions privilégiées, sans droit de vote, pouvant être émises en séries

##### Émises et en circulation

	31 décembre 2013	31 décembre 2012	1 <sup>er</sup> janvier 2012
	\$	\$	\$
35 000 actions ordinaires	35 000	35 000	-

#### 24. GESTION DU CAPITAL

Le capital de la Société est constitué du capital-actions, du surplus d'apport, des bénéfices non répartis et du cumul des autres éléments du résultat global et est présenté à l'état de la situation financière sous la rubrique « Capitaux propres ». La Société gère le capital dans le but de :

- i) Fournir une protection financière additionnelle aux titulaires de polices au-delà des provisions techniques comptabilisées, tout en maintenant un capital suffisant pour assurer sa solidité financière;
- ii) Fournir le capital nécessaire à sa croissance et à son développement.

Les politiques internes en vigueur s'appliquant à la gestion du capital incluent, entre autres :

- Le dépôt, annuellement, auprès du conseil d'administration, de prévisions financières à court et à long terme indiquant les besoins en capital, tant sur le plan financier que sur le plan réglementaire;
- Une analyse annuelle de la politique de versements des participations aux titulaires de polices;
- Une politique de placement prévoyant notamment :
  - i) Une gestion de l'échéance des passifs et des actifs afin de limiter les risques liés à leur non-concordance et d'ainsi gérer le capital réglementaire requis;
  - ii) Les éléments qualitatifs limitant les risques liés au crédit, à la concentration des marchés et au manque de liquidités.
- Une tarification des produits rémunérant adéquatement le capital utilisé.

## HUMANIA ASSURANCE INC.

### Notes aux états financiers consolidés

de l'exercice terminé le 31 décembre 2013 (en milliers de dollars canadiens)

---

#### 24. GESTION DU CAPITAL (SUITE)

La Société est soumise à des exigences de ratio en matière de suffisance de capital déterminées par l'organisme de contrôle des institutions financières constituées en vertu des lois du Québec, l'Autorité des marchés financiers. En fonction de règles d'évaluation prescrites par cette dernière, les sociétés d'assurance de personnes doivent maintenir un ratio minimum de 100 % entre le capital disponible et le capital requis. De plus, l'Autorité des marchés financiers s'attend à ce que les sociétés d'assurance de personnes se fixent des objectifs de ratio de capital plus élevés afin de gérer avec prudence les fonds disponibles et de permettre à l'assureur de faire face à des risques non couverts par le ratio minimum et de se prémunir contre la volatilité des marchés et des conditions économiques.

Le ratio de solvabilité actuel est de 224 % (203 % au 31 décembre 2012 et 203 % au 1<sup>er</sup> janvier 2012) et celui-ci est largement supérieur au ratio cible fixé par la Société.

#### 25. RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

	2013	2012
	\$	\$
Intérêts reçus	6 376	6 473
Dividendes reçus	849	250
Intérêts versés liés aux activités d'exploitation	57	51
Intérêts versés liés aux activités de financement	625	-
Impôts payés (recouvrés)	(101)	822

#### 26. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

Les engagements contractuels de la Société sont liés à différentes ententes de services et à des contrats de location simple visant des équipements. Les paiements minimums futurs à effectuer en vertu de ces contrats sont les suivants :

	2013	2012
	\$	\$
Moins d'un an	788	743
Entre 1 an et 5 ans	2 681	585
Plus de 5 ans	323	-
	<b>3 792</b>	<b>1 328</b>

---

**HUMANIA ASSURANCE INC.****Notes aux états financiers consolidés****de l'exercice terminé le 31 décembre 2013 (en milliers de dollars canadiens)**

---

**27. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES**

Les soldes et les transactions entre la Société et ses filiales qui sont des parties liées ont été éliminés et ne sont pas présentés dans cette note. Les détails des transactions entre la Société et les autres parties liées sont présentés ci-après.

**a) Transactions commerciales**

Les transactions commerciales entre parties liées sont conclues dans le cours normal des activités et mesurées à la valeur d'échange établie et acceptée par les parties :

	<b>2013</b>	2012
	\$	\$
<b>Entreprises associées</b>		
Revenus de placement	<b>8</b>	8
Commissions	<b>859</b>	989
Créditeurs et charges à payer	<b>52</b>	78

**b) Rémunération des principaux dirigeants**

Les principaux dirigeants de la Société sont les administrateurs et les membres du comité de gestion. La rémunération des principaux dirigeants, déterminée par le comité des ressources humaines et le conseil d'administration, est la suivante :

	<b>2013</b>	2012
	\$	\$
Avantages à court terme	<b>2 057</b>	2 339
Autres avantages à long terme	<b>252</b>	758
	<b>2 309</b>	3 097

---

## **28. MODIFICATIONS COMPTABLES FUTURES**

Les normes IFRS sont en constant changement et les modifications suivantes pourraient avoir une incidence sur les états financiers consolidés de la Société.

### **a) IAS 32 – Instruments financiers : Présentation**

À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014, la Société adoptera les directives comprises dans les modifications apportées à IAS 32, « Instruments financiers : Présentation », en décembre 2011. Cette norme révisée précise les exigences en matière de compensation des actifs et des passifs financiers.

La Société évalue actuellement l'incidence qu'aura cette norme sur la présentation de ses états financiers.

### **b) IAS 36 – Dépréciation d'actifs**

En mai 2013, un amendement lié à la norme IAS 36, « Dépréciation d'actifs », a été publié. Cet amendement propose de divulguer davantage d'informations sur la valeur recouvrable des actifs non financiers dépréciés.

Les dispositions prévues dans cet amendement s'appliqueront à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014.

La Société évalue actuellement l'incidence qu'aura cet amendement sur la présentation de ses états financiers.

### **c) IAS 39 – Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation**

En juin 2013, un amendement lié à la norme IAS 39, « Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation », a été publiée. Cet amendement traite de la novation des dérivés et du maintien de la comptabilité de couverture.

Les dispositions prévues dans cet amendement s'appliqueront à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014.

La Société évalue actuellement l'incidence qu'aura cet amendement sur la présentation de ses états financiers.

### **d) IFRS 4 – Contrats d'assurance**

En juin 2013, l'International Accounting Standards Board (IASB) a publié un exposé-sondage révisé proposant des modifications à la norme comptable portant sur les contrats d'assurance. Cet exposé-sondage révisé propose des méthodes pour évaluer les contrats d'assurance qui diffèrent grandement de la méthode canadienne actuelle. Le changement pourrait entraîner une variation significative du résultat de la Société. L'exposé-sondage propose également des modifications à la présentation et aux informations à fournir dans les états financiers.

Tant qu'une nouvelle norme IFRS visant l'évaluation des contrats d'assurance ne sera pas publiée, la Société continuera d'évaluer les passifs relatifs aux contrats d'assurance selon la méthode canadienne axée sur le bilan. La date d'entrée en vigueur d'une norme définitive n'est pas prévue avant plusieurs années. La Société continue de surveiller l'évolution de ce dossier.



## **28. MODIFICATIONS COMPTABLES FUTURES**

### **e) IFRS 9 – Instruments financiers**

La nouvelle norme exige que les actifs financiers soient évalués au coût amorti ou à la juste valeur lors de la comptabilisation initiale.

L'incidence d'IFRS 9 sur la Société sera évaluée de façon approfondie lorsque tous les éléments du projet de l'IASB liés aux instruments financiers seront finalisés.

La date d'entrée en vigueur d'une norme définitive est indéterminée. La Société continue de suivre l'évolution de cette norme en considérant les changements apportés à IFRS 4.

### **f) IAS 17 – Contrats de location**

L'IASB a publié, en août 2013, un exposé-sondage révisé qui propose un nouveau modèle comptable pour les contrats de location en vertu duquel le preneur et le bailleur auront à constater les actifs et les passifs à l'état de la situation financière à la valeur actualisée des paiements de location découlant de tous les contrats de location. Le nouveau classement serait le modèle reposant sur le droit d'utilisation qui remplacerait les modèles comptables de contrat de location simple et de contrat de location-financement qui existent actuellement.

L'incidence de l'adoption des modifications proposées sera évaluée de façon approfondie une fois que la version finale de la norme sur les contrats de location sera publiée.



1555, rue Girouard Ouest C.P. 10000, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 7C8  
[www.humania.ca](http://www.humania.ca)